

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 16 septembre 2024

Lancement du site de sensibilisation des élus à la stratégie nationale de résilience

Face à la montée des risques et menaces de toutes sortes, l'État renforce la culture nationale de résilience par la diffusion d'outils interministériels susceptibles d'être utilisés par les autorités en cas de crise. C'est toute l'action publique qui est concernée, de l'anticipation à la gestion des crises et la mobilisation, face à tout type de chocs, elle est aussi bien adaptée à la réponse aux catastrophes naturelles ou technologiques qu'aux risques de conflits.

Dans ce cadre, et après de nombreux échanges avec les associations d'élus, le Cned et le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) ont développé un parcours de sensibilisation à la résilience à destination des élus locaux et territoriaux : <https://snr-elus.cned.fr/>. Il permettra aux décideurs d'avoir la capacité d'anticiper, prévenir, répondre et se rétablir face aux menaces et crises (catastrophes naturelles, accidents industriels, conflits armés, cyberattaques, pandémies...).

Composé de quatre modules pratiques (définition, gestion de crises, continuité d'activité, mobilisation des acteurs), le parcours peut être réalisé en 1h30. S'il n'est pas terminé lors de l'arrêt de la consultation, il est automatiquement repris lors d'une nouvelle connexion. Il comporte des animations, quizz, références et liens vers des sites ressources, chaque module peut être exporté et imprimé au format pdf.

Le Cned, acteur public de référence de la formation à distance, poursuit ainsi sa stratégie de plateforme d'intérêt général, pour l'acquisition de connaissances et de compétences au service de grands enjeux sociétaux.

Stéphane Bouillon, Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale a déclaré : « *Le lancement de cette plateforme est un nouveau pas en avant pour sensibiliser, c'est-à-dire mobiliser, les élus locaux pour s'engager dans une démarche de résilience de leurs territoires. Ceux-ci sont, en effet, en première ligne face aux risques et aux menaces qui pèsent sur notre pays. Préparée par le SGDSN et le Cned, cette plateforme ludique et interactive vient renforcer la boîte à outils de la Nation pour se préparer aux crises de demain.* »

Olivier Guiard, directeur général par intérim du Cned, a déclaré : « *Le Cned s'est appuyé sur toute son expertise pédagogique et numérique pour concevoir un parcours de sensibilisation à la résilience adapté aux élus locaux : efficace, accessible et réalisable en toute autonomie, susceptible de s'ajuster aux agendas et contraintes de chacun. Le Cned est fier de mettre cet outil à disposition du plus grand nombre d'élus, clés de voûte de l'avenir de nos territoires.* »



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CNED

Rappels sur la Stratégie nationale de résilience (SNR)

Définie en 2008 comme « la volonté et la capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeure, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable », la résilience de la Nation fait depuis 2022 l'objet d'une feuille de route dédiée : la Stratégie nationale de résilience (SNR). Celle-ci vise à fédérer, regrouper et unifier l'ensemble des politiques publiques concourant à la résilience de la Nation en impliquant l'ensemble de ses forces vives dans cet effort collectif. Administrations publiques, au niveau central comme dans les territoires, collectivités territoriales, citoyens, entreprises : chacune et chacun a son rôle à jouer pour renforcer la capacité de la Nation à faire face aux risques et aux menaces. La SNR est suivie au plus haut niveau de l'Etat par un comité interministériel dédié présidé par le directeur de cabinet du Premier ministre.

A propos du Cned (Centre national d'enseignement à distance)

Opérateur public de l'enseignement à distance, le Cned conduit son action autour d'une double mission d'éducation et de formation à distance. Il porte les valeurs du service public pour favoriser l'accès à l'éducation et à la formation pour tous. Il accompagne les personnes, quelle que soit leur situation, vers l'accomplissement de leur projet scolaire ou professionnel, tout au long de leur vie. En tant qu'établissement de complémentarité, le Cned contribue également au service public du numérique éducatif, qui vient compléter sa mission historique de service public de l'enseignement à distance.
www.cned.fr

Contact Presse

Fanny Maurat-Laffon - Directrice déléguée à la communication

fanny.maurat@ac-cned.fr

05 49 49 34 88 / 06 71 44 14 36